



Rue du Champ de Courses  
76370  
ROUXMESNIL-BOUTEILLES

COMMUNE DE ROUXMESNIL-BOUTEILLES  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

Date de convocation : 16/03/2026

Date d'affichage : 16/03/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Saulniers, en séance publique, sous la présidence de M. Pascal LEGOIS, Maire

**Etaient présents :** Marie-Laure DELAHAYE, Ronald SAHUT, Anne-Marie ARTUR, Pascal CAILLY, Florence COSSARD, Alain NOEL, Fanie EVRARD, Yann TROTEL, Martine BUISSON, Gilles BIMONT, Priscille CLEMENT, Alain DEHAIS, Stéphanie LEVILLAIN, Fabrice LANGEVIN, Candice BILLIER, Romain OSVALT, Gilles LECLERC, Dominique DARBON

**Etaient Absents :** Néant

Mme Florence COSSARD a été élue Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Nombre de membres	
En exercice	19
Présents	19
Pouvoirs	0
Votants	19

**OBJET :**

**DETERMINATION DU NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX DELEGUES**

Vu l'article 2122-18 du CGCT qui permet au maire de déléguer par arrêté une partie de ses fonctions aux adjoints et aux conseillers municipaux.

Vu la loi du 13 Août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales qui permet aux conseillers municipaux de recevoir des délégations de fonction dès lors que chaque adjoint est titulaire d'une ou plusieurs délégations.

Après avoir délibéré, et sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- De créer deux postes de Conseillers Municipaux Délégués.

Cette délibération est transmise au Représentant de l'Etat.

Le Maire,

